

SARL JVC IMMO – 445 Rue Saint Nicolas 50400 GRANVILLE
 RCS de Coutances (50) : 841 310 907
 Numéro de déclaration de TVA : FR08841310907
 Numéro de téléphone : 02 33 69 57 49
 Adresse mail : granville@human-immobilier.fr
 Carte professionnelle N° CPI 5002 2018 000 033 904 délivrée par la CCI OUEST NORMANDIE
 Non détention de fonds
 Responsabilité civile professionnelle : MMA au 140 Rue Couraye 50400 GRANVILLE
 Nom du médiateur : MEDIMMOCONSO, 1 allée du parc de Mesemena – Bât A – CS25222 – 44505 LA BAULE Cedex
<https://medimmoconso.fr/adresser-une-reclamation>



-20%
 Sur les honoraires
 Avec le *MANDAT HUMAN*

BAREME HONORAIRES TTC

Locaux à usage d'habitation, Maisons, Appartements, Terrains, Immeubles...
 Barème valable à compter du 1^{er} Janvier 2026
 Taux de TVA en vigueur 20%)

PRIX DE VENTE NET	HONORAIRES TTC
Jusqu'à 19 999 €	3 000 €
20 000 € à 59 999€	5 000 €
60 000 € à 69 999 €	6 000 €
70 000 € à 89 999 €	6 500 €
90 000 € à 99 999 €	7 000 €
100 000 € à 119 999 €	8 000 €
120 000 € à 129 999 €	9 000 €
130 000 € à 149 999 €	10 000 €
150 000 € à 169 999 €	10 500 €
170 000 € à 189 999 €	11 000 €
190 000 € à 219 999 €	12 000 €
220 000 € à 239 999 €	13 000 €
240 000 € à 259 999 €	14 000 €
260 000 € à 279 999 €	15 000 €
280 000 € à 299 999 €	16 000 €
300 000 € à 339 999 €	17 000 €
340 000 € à 379 999 €	18 000 €
380 000 € à 419 999 €	19 000 €
420 000 € à 459 999 €	20 000 €
460 000 € à 499 999 €	21 000 €
500 000 € à 549 999 €	22 000 €
550 000 € à 599 999 €	23 000 €
Au delà de 600 000 €	4 %

Pour les mandats de vente, les honoraires sont à la charge du ou des acquéreur (s).

SARL JVC IMMO – 445 Rue Saint Nicolas 50400 GRANVILLE
 RCS de Coutances (50) : 841 310 907
 Numéro de déclaration de TVA : FR08841310907
 Numéro de téléphone : 02 33 69 57 49
 Adresse mail : granville@human-immobilier.fr
 Carte professionnelle N° CPI 5002 2018 000 033 904 délivrée par la CCI OUEST NORMANDIE
 Non détention de fonds
 Responsabilité civile professionnelle : MMA au 140 Rue Couraye 50400 GRANVILLE
 Nom du médiateur : MEDIMMOCONSO, 1 allée du parc de Mesemena – Bât A – CS25222 – 44505 LA BAULE Cedex
<https://medimmoconso.fr/adresser-une-reclamation>



BAREME HONORAIRES TTC POUR LA LOCATION

De logements non meublés ou meublés en Résidence principale
 Barème valable à compter du 1er Janvier 2026
 (Taux de TVA en vigueur 20%)

A LA CHARGE DU BAILLEUR	
➤ Entremise et négociation :	OFFERT
➤ Visite du bien, Constitution du dossier, Rédaction du bail	Hors zone Tendue.....8 € TTC / m²
..... ;.....	En zone tendue.....10 € TTC / m²
➤ Etat des lieux d'entrée...	3 € TTC / m²
A LA CHARGE DU LOCATAIRE	
➤ Visite du bien, Constitution du dossier, Rédaction du bail	Hors zone Tendue.....8 € TTC / m²
➤	En zone tendue.....10 € TTC / m²
➤ Etat des lieux d'entrée...	3 € TTC / m²

➤ BAIL Garage (charge locataire) **120€ TTC**

Depuis le 15 septembre 2014, les honoraires dus par le locataire sont plafonnés, et varient selon la zone géographique et la taille du logement concerné (Loi ALUR – Décret N°2014-890)

Location selon la loi du 6 juillet 1989 – Loi 89-462 **HORS Zone tendue** 8 € / m² de surface habitable.

Location selon la loi du 6 juillet 1989 – Loi 89-462 **EN Zone tendue** 10 € / m² de surface habitable.

A ces honoraires s'ajoutent éventuellement ceux relatifs à la réalisation de l'état des lieux par le professionnel, si tel est le cas.

Un plafonnement unique est alors appliqué quelle que soit la zone : 3 € TTC/m² de surface habitable.

La rémunération du mandataire sera exigible le jour ou l'opération sera conclue.

SARL JVC IMMO – 445 Rue Saint Nicolas 50400 GRANVILLE
RCS de Coutances (50) : 841 310 907
Numéro de déclaration de TVA : FR08841310907
Numéro de téléphone : 02 33 69 57 49
Adresse mail : granville@human-immobilier.fr
Carte professionnelle N° CPI 5002 2018 000 033 904 délivrée par la CCI OUEST NORMANDIE
Non détention de fonds
Responsabilité civile professionnelle : MMA au 140 Rue Couraye 50400 GRANVILLE
Nom du médiateur : MEDIMMOCONSO, 1 allée du parc de Mesemena – Bât A – CS25222 – 44505 LA BAULE Cedex
<https://medimmoconso.fr/adresser-une-reclamation>

HUMAN
Immobilier 

BAREME HONORAIRES HT POUR LA VENTE

LOCAUX COMMERCIAUX, DROIT AU BAIL,
CESSION DE COMMERCE ET / OU ENTREPRISES

Barème valable à compter du 1^{er} Janvier 2026

PRIX DE VENTE AFFICHE	HONORAIRES HT*
Jusqu'à 60 000 €	Forfait minimum de 5 000 € HT
60 001 € à 100 000 €	7,5 %
100 001 € à 150 000 €	7 %
150 001 € à 300 000 €	6,5 %
300 001 € à 500 000 €	6 %
500 001 € à 750 000 €	5,5 %
750 001 € à 1 000 000 €	5 %
Au-dessus de 1 000 001 €	4 %

*Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

- La rémunération du mandataire sera exigible le jour où l'opération sera conclue.

HONORAIRES HT POUR LA LOCATION

LOCAUX A USAGE PROFESSIONNEL

Barème valable à compter du 1^{er} Mars 2024

(Taux de TVA en vigueur 20%)

- Recherche et sélection du locataire, état des lieux...
- **25 % du montant HT du loyer annuel de la première année.**
Les honoraires pour la location ne couvrent pas la rédaction du bail commercial.
- La rémunération du mandataire sera exigible le jour où l'opération sera conclue.